

Pays de la Loire, Vendée
Vix
Tapecul (le)

Vanne dite la bonde du Tapecul

Références du dossier

Numéro de dossier : IA85002412
Date de l'enquête initiale : 2019
Date(s) de rédaction : 2019
Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : vanne
Parties constituantes non étudiées : pont

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : 1836, B et I ; 2019, ZK et ZN

Historique

La création de la vanne ou bonde de Bourdin ou du Tapecul résulte non pas, comme les autres bondes, de la volonté de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais de ponctionner de l'eau, à la saison sèche, dans les marais mouillés voisins, mais de celle des propriétaires des marais mouillés de Doix et Ecoué, au nord, d'utiliser les canaux de la Société de Vix-Maillezais, au sud, pour mieux écouler leurs eaux. En 1733, les régisseurs des seigneuries et marais de Doix et d'Ecoué placent ainsi, sans autorisation, deux bondes dans la digue ou levée d'Ecoué, dont une à la tête du [canal du Pont aux chèvres](#). Une tolérance s'installe alors de la part de la Société de Vix-Maillezais qui installe toutefois en 1737 un cadenas sur les deux bondes, pour en contrôler la manoeuvre, en en confiant les clés à son maître des digues. Mais les inondations de 1747 et 1751, qui dévastent les marais tant mouillés que desséchés, cristallisent l'opposition entre les deux parties autour de la bonde de Bourdin : les marais mouillés accusent les marais desséchés de limiter l'évacuation de leurs eaux en fermant la bonde ; les marais desséchés accusent les marais mouillés d'avoir trop ouvert la bonde, provoquant leur inondation. Un long procès s'engage, s'éternisant jusqu'à la Révolution.

Le litige refait surface à l'occasion de la reconstruction de la bonde en 1828, puis lors de nouvelles inondations dans les années 1830. Le 19 avril 1837, un arrêté préfectoral ordonne l'ouverture de la bonde tant que l'eau stagnera sur les marais de Doix et d'Ecoué, relançant la guerre d'un côté et de l'autre de la digue. Un accord est finalement trouvé le 28 juillet 1839 sur la gestion et l'entretien de la bonde et du canal du Pont aux chèvres. Une Société des marais de Doix-Montreuil-Velluire est constituée dans la foulée. De nouvelles contestations sur la digue de Bourdin s'élèvent dans les années 1840, 1870 et 1910. La convention de 1839 est renouvelée en 1933.

En 1931, la Société de Vix-Maillezais décide de vendre les maisons de garde attachées à ses bondes, dont celle de Bourdin. Apparaissant encore sur une carte postale vers 1910, la maison ou hutte ne sera démolie qu'à la fin du 20^e siècle. Dans les années 1960, le remembrement et la mise en drainage des marais de Montreuil et de Doix retirent son utilité à la bonde du Tapecul. Celle-ci est alors supprimée et remplacée par un pont en béton, après accord en 1967 avec l'association foncière de Doix-Montreuil-Velluire qui a succédé en 1965 à la Société des marais du même nom.

Période(s) principale(s) : 2^e quart 19^e siècle, 3^e quart 20^e siècle

Description

Le site de l'ancienne bonde du Tapecul est situé à la tête amont du canal du Pont aux chèvres, sur la digue ou levée d'Ecoué. De l'ancienne vanne, aménagée dans l'épaisseur de la digue, il ne reste que des éléments de maçonnerie sous un pont en

béton qui franchit le canal. Avant d'y parvenir, on franchit un premier pont qui enjambe le canal de ceinture des marais desséchés longeant la levée d'Écoué. Les abords de ce pont sont maçonnés. Au-delà de l'ancienne vanne, vers l'ouest, quelques pierres sur la digue rappellent qu'il existait là une maison ou hutte, abritant le garde chargé de la surveillance de la digue et de la vanne.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : calcaire, moellon ; béton
Couvrements :

Typologies et état de conservation

État de conservation : désaffecté, vestiges

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD85 62 J, archives de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais, liasse 14. 1758-1800 : procédure entre la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais et la Société des marais de Doix.**
Archives départementales de la Vendée. 62 J, archives de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais, liasse 14. **1758-1800 : procédure entre la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais et la Société des marais de Doix.**
- **AD85. 62 J, archives de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais, liasse 37. Mémoire instructif sur le dessèchement, rédigé par M. Coyaud, directeur de la Société, pour informer son successeur, 8 juillet 1834.**
Archives départementales de la Vendée. 62 J, archives de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais, liasse 37. *Mémoire instructif sur le dessèchement, rédigé par M. Coyaud, directeur de la Société, pour informer son successeur*, 8 juillet 1834.
Archives départementales de la Vendée, La Roche-sur-Yon : 62 J, liasse 37
- **AD85. 62 J, archives de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais, liasse 45. 1823-1883 : contentieux entre la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais et la Société des marais mouillés de Doix-Montreuil-Velluire.**
Archives départementales de la Vendée. 62 J, archives de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais, liasse 45. **1823-1883 : contentieux entre la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais et la Société des marais mouillés de Doix-Montreuil-Velluire.**
- Archives de la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais. **Registres des délibérations de la Société des marais de Vix-Maillezais après 1914.**

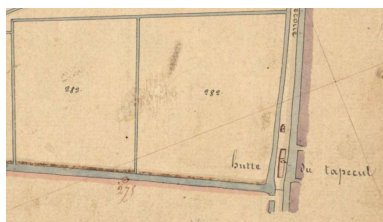
Documents figurés

- **Plan cadastral de Vix, 1836.** (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 303).

Bibliographie

- **SUIRE, Yannis. L'histoire de l'environnement dans le Marais poitevin, seconde moitié du XVI^e siècle - début du XX^e siècle. Thèse d'Ecole nationale des Chartes, 2002.**
SUIRE, Yannis. *L'histoire de l'environnement dans le Marais poitevin, seconde moitié du XVI^e siècle - début du XX^e siècle*. Thèse d'Ecole nationale des Chartes, 2002.
p. 609-611, 972-974

Illustrations



Le Tapecul sur le plan
cadastral de 1836.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20198504133NUCA



La bonde du Tapecul vers 1910.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20198503811NUCA



Le site de l'ancienne bonde du
Tapecul. A l'arrière-plan, le pont
en béton qui a remplacé la bonde.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198503509NUCA



Le pont sur le canal de ceinture qui
longe la levée d'Ecoué, au premier
plan, avant le pont qui a pris la
place de la bonde, à l'arrière-plan.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198503510NUCA



Abords maçonnés du pont sur
le canal de ceinture, côté est.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198503518NUCA



Le pont sur le canal de ceinture
longeant la levée d'Ecoué et,
à droite, le canal du Pont aux
chèvres, en direction du sud.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198503517NUCA



Le canal du Pont aux chèvres,
à droite, vu depuis le pont de
l'ancienne bonde, et, à gauche,
le pont sur le canal de ceinture.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198503511NUCA



Batardeau sur le côté amont
du pont et de l'ancienne bonde.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198503516NUCA



Le pont à la place de l'ancienne
bonde, sur la digue ou levée
d'Ecoué, vus depuis l'ouest.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198503512NUCA



Vestiges de hutte près
de l'ancienne bonde.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198503515NUCA



La digue ou levée d'Ecoué,
avec les marais de Montreuil à
droite, vue en direction de l'ouest.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20198503513NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Vix : présentation de la commune (IA85002141) Pays de la Loire, Vendée, Vix

Maisons, fermes : l'habitat à Vix (IA85002142) Pays de la Loire, Vendée, Vix

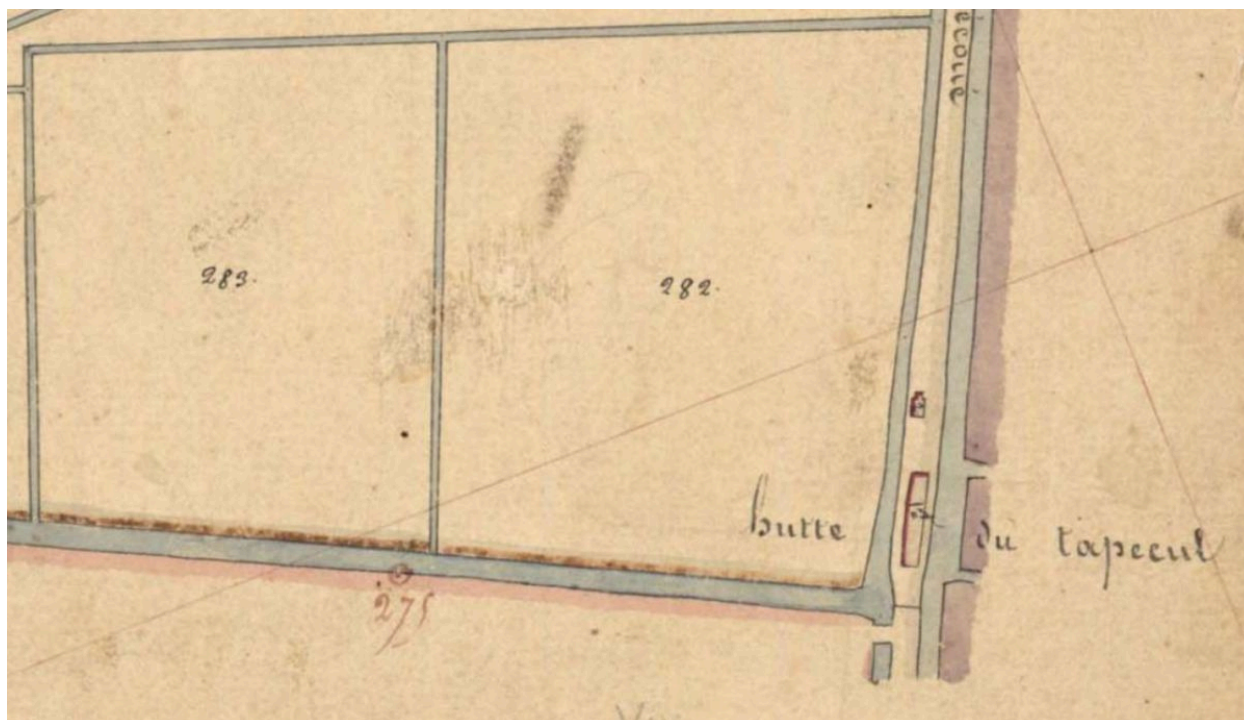
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Canal du Pont aux chèvres (IA85002307) Pays de la Loire, Vendée, Vix

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée



Le TapeUIL sur le plan cadastral de 1836.

Référence du document reproduit :

- **Plan cadastral de Vix, 1836.** (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 303).

IVR52_20198504133NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La bonde du Tapecul vers 1910.

Référence du document reproduit :

- Groupe "Vieux Vix" sur Facebook (mise en ligne de cartes postales, photographies et documents d'archives).

IVR52_20198503811NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière
tous droits réservés



Le site de l'ancienne bonde du Tape cul. A l'arrière-plan, le pont en béton qui a remplacé la bonde.

IVR52_20198503509NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Le pont sur le canal de ceinture qui longe la levée d'Ecoué, au premier plan, avant le pont qui a pris la place de la bonde, à l'arrière-plan.

IVR52_20198503510NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Abords maçonnés du pont sur le canal de ceinture, côté est.

IVR52_20198503518NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Le pont sur le canal de ceinture longeant la levée d'Ecoué et, à droite, le canal du Pont aux chèvres, en direction du sud.

IVR52_20198503517NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Le canal du Pont aux chèvres, à droite, vu depuis le pont de l'ancienne bonde, et, à gauche, le pont sur le canal de ceinture.

IVR52_20198503511NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Batardeau sur le côté amont du pont et de l'ancienne bonde.

IVR52_20198503516NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Le pont à la place de l'ancienne bonde, sur la digue ou levée d'Ecoué, vus depuis l'ouest.

IVR52_20198503512NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Vestiges de hutte près de l'ancienne bonde.

IVR52_20198503515NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La digue ou levée d'Ecoué, avec les marais de Montreuil à droite, vue en direction de l'ouest.

IVR52_20198503513NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés